



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 22 MARS 2011**

**COMPTE RENDU**

Date de Convocation : *L'an deux mille onze, le vingt deux mars, à 19 heures,*  
16/03/2011

Date d'affichage  
28/03/2011

**Le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Roland GUICHARD**, maire de Parmain.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Nombre de Conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 28

Mme Dodrelle, Mme Bouvard, M. Manchet, M. Hatot, Mme Lachaux, M. Balac, M. Kisling, Mme Gourbeault, M. Pigné, Melle Portier, M. Naturel, Mme Dru-Genthier, Mme Thibaud, Mme Jallerat, M. Valent-Falandry, M. Ponnet, M. Eouzan, M. Steri, Mme Cambon, M. Denis, M. Thoquenne.

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :** Mme Aubert-Druel (P/Mme Dodrelle), Mme Bouchet (P/M. Pigné), M. Le Bihan, (P/M. Balac), M. Deck (P/M. Guichard), Mme Mennel (P/M. Ponnet), M. Poulain (P/M. Denis).

**ABSENTE EXCUSEE :** Mme Larangeira.

*Monsieur Thoquenne a été désigné Secrétaire de Séance.*

*Monsieur le Maire* demande à l'assemblée la possibilité d'ajouter deux questions à l'ordre du jour :

- 1 – Demande de subvention au titre de la DETR – Projet de restauration de l'OTOS
- 2 – Demande de subvention au titre de la DETR – mise en conformité des portes d'accès des bâtiments scolaires

*Monsieur le Maire* donne lecture des décisions du maire prises en vertu des articles 2121-21 et 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**1) Installation d'un nouveau membre au sein du conseil municipal et nomination dans les commissions**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur THOQUENNE Bernard et l'installe au sein de l'assemblée municipale suite à la démission de Madame Lynda MAYE.

Le Conseil municipal désigne Monsieur THOQUENNE dans les commissions :

- Affaires sociales,
- Affaires culturelles,
- Affaires scolaires.

**2) Annulation de la délibération du conseil du 13/12/2010 - montants du Contrat Régional modifiés comme suit :**

⇒ **DECIDE à l'UNANIMITE** l'annulation de la précédente délibération relative au Contrat Régional en date du 13/12/2010.

⇒ **ACCEPTE A L'UNANIMITE** la modification des montants des opérations comme suit :

- Locaux techniques	1 000 000 H.T.
- Salle multiculturelle	1 700 000 H.T.
- Ecole Maurice Genevoix – réhabilitation	<u>400 000 H.T.</u>
TOTAL	3 100 000 H.T.

### **3) Tarifs du séjour ski**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **FIXE** les tarifs du séjour ski du club ados et de l'accueil de loisirs, conformément à l'avis de la commission des affaires sociales soit :

- Prix de revient du séjour: 621,21 euros transports compris
- Prix de revient pour chaque famille : 435 euros (participation communale 30 %).

### **4) Tarifs concessions cimetières**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **FIXE** les tarifs des concessions au cimetière communal.

<b>15 ans</b>	<b>30 ans</b>	<b>50 ans</b>
205 €	400 €	795 €

### **5) Ouverture de l'enquête publique pour lancer une procédure d'expropriation**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une procédure d'expropriation pour la propriété cadastrée AC N°198 d'une contenance de 187 m<sup>2</sup> appartenant à la famille Hébert.

### **6) Procédure d'appel d'offres concernant le marché d'exploitation et d'entretien du chauffage des bâtiments communaux**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour le marché d'exploitation et d'entretien du chauffage dans les bâtiments communaux.

### **7) Procédure d'appel d'offre concernant le marché d'entretien et de réparation de l'éclairage et de la signalisation tricolore**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour le marché d'entretien et de réparation de l'éclairage et de la signalisation tricolore.

### **8) Demande de subvention auprès du PNR pour l'amélioration de l'éclairage public**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **SOLLICITE** la subvention du PNR pour l'amélioration de l'éclairage public dans le cadre de la maîtrise des dépenses d'énergie.

### **9) Projet de restauration et d'agrandissement de l'Office du tourisme**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **SOLLICITE** la subvention du PNR pour la restauration et l'agrandissement de l'Office de tourisme.

### **10) Projet de rénovation aire de jeux – allée de la Sablière**

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE, **SOLLICITE** la subvention du PNR pour le remplacement des jeux allée de la Sablière.

### **11) Motions relatives à la protection de la Vallée de l'Oise et des milieux aquatiques et de protection des forêts**

Le Conseil municipal **PREND ACTE** des motions relatives à la protection de la Vallée de l'Oise, des milieux aquatiques et de la protection des forêts et adhère A L'UNANIMITE à la motion.

### **12) Rapport d'activités de la Milnovoise**

Le Conseil municipal **PREND CONNAISSANCE** du rapport d'activités de la Milnovoise présentée par Madame Dodrelle.

*Madame Dodrelle* indique que la totalité du rapport d'activités est à la disposition de chacun au secrétariat.

### **13) Projet de restauration et d'agrandissement de l'Office de Tourisme**

Le Conseil municipal **SOLLICITE A L'UNANIMITE** la subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la restructuration de l'OTOS.

## **14) Mise en conformité des portes d'accès – bâtiments scolaires et centre de loisirs**

Le conseil municipal SOLLICITE A L'UNANIMITE la subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la mise en conformité des portes d'accès.

*Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à observer une minute de silence à la mémoire des sinistrés du Japon.*

### **Questions de l'opposition**

*« 1) Lors de la rencontre avec des citoyens du 12 mars deux points ont été annoncé et/ou présenté sans que l'ensemble des Conseillers en soit informé en amont, à savoir:*

*- **Piste cyclable:** vous avez indiqué que la phase 1 de la piste cyclable qui prévoit de raccorder la gare au collège ne serait pas réalisée car vous estimez que son tracé est dangereux.*

*Pourquoi avoir présenté ce tracé lors d'une réunion d'information, alors que vous n'étiez pas convaincu de sa conception ? Votre renoncement marque t-il l'abandon pure et simple d'un projet attendu par un grand nombre de Parminois ?*

*- **Salle de spectacle:** on pouvait entendre quelques explications et découvrir un plan, le tout très succinctement. Les 20% d'autofinancement de la salle de spectacles devront ils être supportés par une augmentation des impôts locaux ? Aucun plan et dossier complet ont été présentés en amont en commission et Conseil.*

*Concernant ces deux sujets, à lesquels nous rajoutons l'aire des gens du voyage et le futur atelier technique, nous attendons une plus grande transparence, d'être associé aux évolutions et aux décisions nécessaires.*

*- Des questions ont été déposés par des habitants, pouvons nous avoir une synthèse des réponses que vous entendez leur apporter ?*

*2) **L'élagage** dans la commune, un secteur très fréquentés attire notre attention, à savoir:*

*- **Le chemin qui mène à la gare de "Valmondois - Butry"** n'est toujours pas élagué à son point central (pont Sausseron) ce qui rend la zone non éclairé et très peu rassurante. Problème déjà abordé en conseil et en commission mais pas solutionné, la sécurisation devient urgente!*

*3) **La Réfection de trottoirs.** Parmi les 32 Km de trottoirs existant dans la commune, **la rue de Ronquerolles** fait l'objet de demandes de réfections par plusieurs citoyens. Nous souhaitons que des secteurs soient rénovés en priorité cette année, la commission travaux ne pourrait les définir. »*

### **Réponse de Monsieur le Maire :**

Il apparait que lors de la réunion publique du 12 mars dernier, je n'ai pas été suffisamment clair et qu'un quiproquo se soit installé sur l'avenir de cette piste.

**OUI** Je suis pour la continuité de cette piste au nord, comme au sud,

**NON** Je ne suis pas pour qu'il soit fait n'importe quoi en centre ville et plus particulièrement entre la rue Blanchet et la rue Poincaré.

Cette jonction, très difficile, très dangereuse, doit faire l'objet d'une étude particulière où la sécurité sera notre principale préoccupation. Je n'autoriserai pas l'exécution du projet actuel que je juge meurtrier dans cette courte partie centrale de la ville.

**OUI** Nous sommes en train d'acquérir les terrains « SNCF » qui permettront de terminer la piste au nord et d'effectuer la jonction avec le tronçon RD4 au rond point de Jouy le Comte, évitant à la piste de se déverser sur la rue Poincaré.

**OUI** Je suis partisan de la mise en place, rapide de la section Blanchet/Collège, via l'allée des peupliers sur le terre plein côté SNCF.

- Pour la salle de spectacle, s'agissant d'un APS, nous attendrons les décisions des collectivités départementales et régionales pour poursuivre, tous ensemble, l'étude du projet de salle.
- Pour la synthèse des questions, un résumé sera communiqué avec les réponses effectuées, à tous les conseillers municipaux.
- Le chemin de Valmondois, comme le chemin des Vallées à la Naze, sont des territoires limitrophes à la commune de Valmondois. Pour en traiter les problèmes, j'ai pris un rendez-vous avec le Maire de Valmondois que je rencontre à Parmain tout prochainement.
- Pour les trottoirs, il y a des priorités qui ont été définies, la rue de Ronquerolles en fait partie, sachant que la rue de la Paix est placée en priorité 2011.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.*



Roland GUICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roland Guichard', written over a circular stamp.

Maire de PARMAIN  
Conseiller général du Val d'Oise